

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 juin 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 23 juin 2016

Publié le 1er juillet 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 49

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Claude GIRARD	Mme Florence LUCISANO
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Jean DUBUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-François DODET	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Louis DUMONT
M. François DESEILLE	M. Jean-Yves PIAN	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Lydie CHAMPION
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Louis LEGRAND	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	M. Patrick ORSOLA	M. Adrien GUENE.
Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY	
M. Charles ROZOY	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	

Membres absents :

M. Michel JULIEN	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Alain HOUPERT	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
Mme Chantal OUTHIER	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Emmanuel BICHOT	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Édouard CAVIN	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. André GERVAIS
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Charles ROZOY
M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Cyril GAUCHER	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

**Piscine Olympique du Grand Dijon et salle d'escalade "Cime Altitude 245" -
Tarification applicable au 1er septembre 2016**

Le Conseil de Communauté a, par délibération du 18 septembre 2014, approuvé le choix de l'UCPA comme délégataire de l'exploitation de la piscine olympique et de la salle d'escalade « Cime Altitude 245 » et a validé le contrat de délégation de service public tel que résultant du processus de négociation de la délégation du service public avec ledit candidat.

Conformément à l'article 46 du contrat d'affermage signé entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon et l'exploitant le 23 octobre 2014, les tarifs de ces établissements doivent être révisés au 1er septembre de chaque année.

Leur montant, qui n'a fait l'objet d'aucune modification depuis le 1er septembre 2015, est fixé en application d'un coefficient résultant d'une formule indexée sur les indices de divers paramètres tels que le coût des salaires, du chauffage, de l'eau, de l'électricité et d'autres charges.

Pour la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017, en accord avec l'exploitant, il est proposé, pour la piscine olympique, de ne modifier que les tarifs d'abonnement indiqués ci-dessous:

	Tarification actuelle	Tarification proposée
Prestations "Activités aquatiques encadrées et animations"		
Activités aquatiques enfants - Ecole de l'O - Abonnement saison	220,00 €	224,00 €
Activités aquatiques adultes - Cours d'O - Abonnement saison	220,00 €	224,00 €
Aquagym et aquavélo - Reflet d'O - Abonnement trimestriel	100,00 €	101,50 €
Aquagym et aquavélo - Reflet d'O - Abonnement saison	280,00 €	284,00 €
Prestations "Remise en forme - détente"		
Forme et fitness - Abonnement trimestriel	100,00 €	101,50 €

Dans le but d'atteindre l'objectif de conserver une large accessibilité aux équipements et à la pratique sportive, les autres tarifs de l'établissement demeureraient inchangés.

Pour la salle d'escalade « Cime Altitude 245 », il est proposé de ne pas modifier les tarifs existants.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- d'approuver les tarifs applicables à compter du 1er septembre 2016 tels que présentés dans la présente délibération.

SCRUTIN : POUR : 70
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 21 PROCURATIONS